

<http://www.snetap-fsu.fr/Mayenne-l-ENT-pose-question.html>



Mayenne : l'ENT pose question

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 7 mai 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de l'Intersyndicale éducation ([SUD-CGT-FSU](#)) de la Mayenne concernant le dispositif ELYCO



E-LYCO : trop de questions sans réponses

Dans l'Académie de Nantes, l'Environnement numérique de Travail e-Lyco est en phase finale de déploiement. L'utilisation de certains services, liés à cet ENT, nous sont soumis sans réflexion préalable. Si certaines fonctionnalités ont leur intérêt et répondent à de réels besoins, d'autres en revanche sont plus discutables et nous ont été imposées sans concertation. Les collectivités (Région, Département) au cœur du projet s'ingèrent dans des actions et des choix pédagogiques et ce sans prendre en compte les conséquences que ces choix auront sur notre métier et notre temps de travail :

- Allons-nous devenir des cyber-enseignants face à des classes virtuelles ?
- Quelle surcharge de travail pendant et en dehors des cours ?
- Jusqu'à quel point la sphère professionnelle peut-elle envahir notre vie privée ?
- Quand/Comment et par qui sont prises les décisions de mise en place de cet ENT ?

C'est pourquoi il nous semble indispensable que les personnels puissent :

- Établir des bilans (retour des enseignants-élèves et parents sur les différents services proposés dans les établissements où e-lyco est mis en place)
- Discuter des usages et des modalités de mise en place : activation ou non de certains services / Refus d'une partie ou de l'ensemble du dispositif.
- Faire remonter et valider leur choix au C.A sous forme de motions.
- Saisir le comité de pilotage de l'ENT dont la composition devra être revue avec des représentants des personnels.
- demander un échange à ce sujet dans les instances de l'Education (CDEN-CAEN-CREA)

Intersyndicale de la Mayenne, 22 avril 2013